

## PROPOSITIONS DE L'IRDSU POUR LA MISE EN ŒUVRE D'AVENANTS EXPERIMENTAUX SUR 50 « CONTRATS URBAINS DE COHESION SOCIALE »

Juillet 2010

> Le 25 mai 2010, lors de l'installation du Conseil National des Villes (CNV) le premier ministre, M. François Fillon a annoncé le report de la réforme de la Politique de la Ville et « l'expérimentation d'un nouveau type de contrats en négociant des avenants à 50 Contrats Urbains de Cohésion Sociale actuels ».

Différents réseaux d'acteurs de la Politique de la Ville faisaient part de leurs vives réactions quand au nouveau report réforme de la Politique de la Ville (Cf. communiqué IR DSU du 4 juin 2010 – <http://www.irdsu.net/Politique-de-la-ville-Le->).

Le 17 juin 2010, la secrétaire d'Etat à la Politique de la Ville, Mme Fadela Amara, a saisi le Conseil National des Villes afin qu'il émette un avis quant au contenu de ces avenants d'ici le 20 juillet. **Bien que le calendrier proposé soit en totale inadéquation avec une réflexion approfondie, l'IRDSU, en qualité de membre actif du CNV et très impliqué par essence dans la mise en œuvre des CUCS - souhaite faire part de quelques propositions** pour cette « expérimentation » aux décideurs et acteurs de la Politique de la Ville :

**1- Associer les réseaux nationaux et le Conseil National des Villes au comité de pilotage national**, afin que l'expérimentation implique les pouvoirs et acteurs locaux en plus des services de l'Etat et de ses agences.

**2- Choisir des sites représentatifs et volontaires pour les 50 sites expérimentaux sur une logique de « droit commun renforcé »**, en Ile-de-France (dont la Seine-saint-Denis) et dans d'autres régions, dans les villes moyennes ou petites et grandes agglomérations, avec des villes plus ou moins en difficulté.

**3- S'appuyer sur les évaluations locales, les observatoires locaux et sur les expérimentations / innovations** en cours au sein des CUCS pour élaborer les dossiers.

**4- Choisir des sujets prioritaires repérés comme enjeux locaux communs** pour expérimenter de nouvelles approches du développement social urbain des quartiers ou des villes dans leur diversité. Cibler seulement certains sujets à expérimenter dans les avenants, le reste relevant d'une mise à jour des objectifs du CUCS.

**5- Expérimenter des objectifs innovants sur les principales politiques de droit commun** de l'Etat (emploi, Education Nationale, sécurité, santé ...) et des collectivités locales. Définir des indicateurs de résultats précis et partagés, qualitatifs et quantitatifs.

**6- Associer à l'expérimentation les partenaires signataires volontaires** de ces CUCS : Villes et Agglomération, Etat-local, Conseil Général, Conseil Régional, CAF ..., ainsi que de nouveaux signataires en fonction des sujets choisis : Recteur, Agence Régionale de Santé, Pôle Emploi, Président du tribunal de grande instance ... Formaliser l'engagement des moyens financiers et humains précis de chaque signataire, dans une logique de résultats et de moyens.

**7- Lancer ces expérimentations par avenants au CUCS en 2011 et en poursuivre certaines sur les futurs Contrats 2012-2014**, si la réforme de la Politique de la ville est adoptée en 2011. L'expérimentation est en effet un processus long qui nécessite du temps et de la rigueur.

**8- Dégager de nouvelles ressources financières** pour la mise en œuvre des actions ainsi que sur l'évaluation.

**9- Instaurer une « mission nationale de coordination » au Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes**, chargée d'animer l'expérimentation, du suivi, de l'évaluation, de la capitalisation et de la valorisation des résultats.

**> Du point de vue de l'IRDSU, certains enjeux nationaux non exhaustifs - préfigurant l'avenir de la Politique la Ville et du développement local en milieu urbain mériteraient une démarche d'expérimentation :**

- **L'articulation** Projet de Territoire/Politique de la ville/CUCS/zonage, le lien Politique de la Ville et développement durable, l'articulation CUCS /Agendas 21,
- **Le renforcement du « pouvoir d'agir »** des personnes et groupes sociaux en difficulté, et le développement de la démocratie participative,
- **La gouvernance locale**, la conduite de projet « intégrée » et l'organisation de « l'équipe projet » du Projet de Territoire et des Contrats (équipe sociale/urbaine/économique). L'observation locale et l'évaluation, conditions de qualité des Projets de Territoire et des contrats. Le renforcement de l'ingénierie sur les sites très peu dotés. Les nouveaux enjeux des métiers du développement local.

**Et aussi :**

- Les politiques publiques transversales **d'égalité de traitement, de prévention et de lutte contre les discriminations**,
- Les **politiques éducatives** : le rattachement scolaire, le soutien aux parents premiers acteurs de l'éducation, la démarche de Projet Educatif Local,
- Le suivi individualisé vers **l'inclusion sociale**, l'emploi et la formation liant approches individuelles et collectives.
- Le **développement économique local** stimulant aussi « l'économie plurielle »,
- L'adaptation d'une politique locale de **prévention et de traitement de la délinquance** s'appuyant davantage sur les communautés de vie,
- Le développement des approches en **santé communautaire** au sein des Ateliers Santé Ville et des Programmes Locaux de Santé émergents,
- Le **développement culturel** levier de dynamiques collectives et individuelles ...

*Le Bureau de l'IRDSU, le 8 juillet 2010*

---

> **Retrouvez sur le site de l'IRDSU ses dernières propositions :**

- "Nous sommes très inquiets pour l'avenir des quartiers fragiles et de la politique de la ville", le communiqué de l'IR DSU du 16 décembre 2009 : <http://www.irdsu.net/Nous-sommes-tres-inquiets-pour-l>

- Contribution de l'IR DSU sur le Livre vert : "19 PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE DE LA VILLE RENFORCEE" : <http://www.irdsu.net/Contribution-de-l-IRDSU-sur-le>

---

## **L'INTER-RESEAUX DES PROFESSIONNELS DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN**

L'IRDSU est une association qui regroupe 15 réseaux régionaux de professionnels en charge de la Politique de la Ville et du DSU et 180 collectivités territoriales abonnées. Elle touche actuellement 7800 professionnels et partenaires (chefs de projets, agents de développement, chargés de mission, directeurs territoriaux, services des collectivités, généralistes ou thématiques, quartier/ville/agglomération).

Basé sur le partage d'expériences, la mutualisation et le travail collaboratif, l'IRDSU vise à :

- Promouvoir le Développement Social Urbain au service de Projets de Territoire durables, participatifs et solidaires
- Participer à la valorisation et à la structuration des métiers, de l'ingénierie et des pratiques du développement territorial
- Contribuer à fédérer et à qualifier les professionnels dans leurs missions

### **Contacts :**

- Sylvie REBIERE-POUYADE / Présidente de l'IR DSU - Présidente du réseau DSU Aquitaine - Directrice du GIP DSU de l'Agglomération Bayonnaise

[s.rebiere-pouyade@cvab.fr](mailto:s.rebiere-pouyade@cvab.fr)

- Etienne VARAUT / Vice-président de l'IRDSU et du Réseau DSU idf - Membre du Conseil National des Villes - Chef de projet de Bobigny

[contrat.ville@ville-bobigny.fr](mailto:contrat.ville@ville-bobigny.fr)

- Marc Valette - Benoît BOISSIERE / Chargés de développement de l'IR DSU

02 40 89 10 18 - [contact@irdsu.net](mailto:contact@irdsu.net) - [www.irdsu.net](http://www.irdsu.net)